

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2011

~~~~~

Date de convocation : 30 Août 2011

L'an deux mille onze, le cinq septembre à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, sauf Sarah LAMBERT qui a donné pouvoir à Lucien MAURY.

Monsieur Lucien GOLLE a été nommé secrétaire de séance.

## **1/ PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUILLET 2011**

Après lecture, le procès verbal de la séance du 18 juillet 2011 est approuvé à l'unanimité.

## **2/ EMPRUNT POUR TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU QUARTIER LES ESTANGS**

Les travaux de la tranche 2 étant commencés, et devant durer 2 mois, il est nécessaire de prévoir un emprunt à court terme pour les financer. Christian Roux, chargé du dossier, présente deux propositions, émanant de la Caisse d'Epargne et du Crédit Mutuel, pour un emprunt de 121 000 euros.

Après délibération, les élus décident à l'unanimité de retenir la proposition du Crédit Mutuel d'un crédit relais de 24 mois, au taux de 3.40 %, soit une échéance trimestrielle d'intérêts de 1028.50 €, le capital étant remboursé in fine.

## **3/ ESTIMATION FINANCIERE DU METRE CARRE DES TERRAINS A ECHANGER HAMEAU DES ESTANGS AVEC MESDAMES SAUVERIE ET MAISTO.**

Dans le cadre de l'échange de terrain entre des particuliers et la commune permettant de réaliser la voirie, et la création du prochain lotissement, le notaire a demandé au conseil municipal de fixer un prix par mètre carré.

Après délibération, les élus décident à l'unanimité de fixer le prix à 80 euros le mètre carré. Christian Roux est chargé de transmettre cette décision au notaire.

## **4/ VIREMENT DE CREDITS**

Sur le budget de l'eau et l'assainissement, un virement de crédit de 8655.50 € est voté à l'unanimité du compte 615 vers le compte 706129 pour régularisation de complément de redevance pollution 2010, et un virement de crédit de 1298 € du compte 2315 vers 2111 pour règlement de l'achat de terrain pour la station de relevage.

Sur le budget communal, un virement de crédit de 800 € de 2315 vers 2111 correspondant à l'achat d'un terrain à Novézan, est également voté à l'unanimité.

## **5/ RACCORDEMENT ELECTRIQUE PERMIS DE CONSTRUIRE MR FORGIARINI**

Suite au courrier du SDED, indiquant que des travaux de raccordement au réseau électrique doivent être réalisés pour cette construction, les élus décident à l'unanimité de prendre en charge le forfait communal de 1 453.20 €, dans le cadre d'une convention avec le pétitionnaire.

## **6/ DUP TERRAIN DE MME MARCUZY**

Le plan élaboré par le cabinet BEAUR sera présenté d'ici la fin du mois de septembre, et permettra de constituer le dossier de DUP.

Concernant le projet d'aménagement du village et notamment les abords de l'école, une solution a été trouvée pour le passage du car scolaire.

## **7/ DOSSIERS EN COURS**

a/ Réseau d'eau : Pierre Laurent fait un état des lieux de la production et consommation de l'eau qui a été suivie de près durant la période estivale, en raison de la sécheresse, ainsi que de grosses fuites sur le réseau des Echirons.

Malgré la canicule, on constate que l'approvisionnement en eau a pu être assuré pour fournir la consommation quotidienne estivale. Les sources de Novézan et de Sauve restent cependant très fragiles.

Pierre Laurent remercie pour leur active participation Jean-Claude Gras, Dominique Jouve et Marc l'employé municipal.

b/ Numérotation communale : Denis Galland signale que le courrier d'information sur la nouvelle adresse a été envoyé à tous les habitants. Des retours, sollicitant une modification d'adresse proposée, et surtout le choix de garder en complément d'adresse le quartier, sont la majeure partie des desideratas des habitants.

Chaque demande sera étudiée avant la validation définitive des adresses.

c/ Terrain de jeux : les travaux sont terminés, un grillage provisoire a été installé par sécurité avant la rentrée scolaire. Dominique Jouve signale qu'un second portail devra prochainement être installé, un devis a été demandé.

d/ Pôle sanitaire et Médico-social: Nicole Bouet indique aux élus qu'une fusion a eu lieu entre les structures chargées de l'aide à domicile, des soins infirmiers et du maintien à domicile, afin de renforcer et d'homogénéiser ces prestations auprès de la population locale.

e/ Garderie : Nicole Bouet signale que le nouveau fonctionnement de la garderie est entré en fonction aujourd'hui, avec la vente de cartes pré-payées au CLSH.

Durant l'été, un point particulier a fait débat : les enfants de 3 ans n'étant pas acceptés au CLSH pour cette rentrée scolaire. Cette décision est maintenue pour le premier trimestre, et comme l'indique le règlement intérieur, pourra être modifiée sous réserve de dérogation accordée.

f/ Parc des Baronnie : Mme le Maire demande aux élus de se réunir pour délibérer sur le vote à prendre avant la fin de l'année, relatif à la position de la commune vis-à-vis du projet du Parc (réunion le 17/10 à 20 h).

g/ Déchetterie de Nyons : réouverture prévue le 24 octobre prochain, un badge sera obligatoire pour y accéder. Les habitants recevront prochainement une information complémentaire. La CCVE viendra également informer les élus le 9 septembre en mairie.

10/ Fête votive : suite aux incidents, aux problèmes de parking, de sécurité, de salubrité et de nuisances, les élus souhaitent rencontrer les membres du Comité des Fêtes pour évoquer des solutions à envisager pour améliorer les points évoqués ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

Le prochain Conseil est prévu le lundi 3 octobre 2011 à 20h30.